

Le 12 mars 2024

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST, TENUE MARDI LE 12 MARS 2024 À 19H30, À L'HÔTEL DE VILLE D'ALMA.**

**Présences :**

<b>Blanka Villeneuve, conseillère</b> Ville d'Alma	<b>Louis Leclerc, conseiller</b> Ville d'Alma
<b>Sylvain Maltais, conseiller</b> Municipalité de Saint-Bruno	<b>Émile Hudon, maire</b> Municipalité de Saint-Gédéon
<b>Mario Desbiens, maire</b> Municipalité de Ste-Monique-de-Honfleur	<b>Louis Ouellet, maire et préfet</b> Municipalité de L'Ascension de N.S.
<b>André Fortin, maire</b> Ville Métabetchouan-Lac-à-la-Croix	<b>Audrée Villeneuve, conseillère</b> Ville d'Alma
<b>Jean Tremblay, conseiller</b> Municipalité de L'Ascension de N.S.	<b>Marc Richard, maire</b> Municipalité d'Hébertville
<b>Johanne Lavoie, mairesse</b> Municipalité de Saint-Nazaire	<b>Laval Fortin, maire</b> Municipalité de Saint-Henri-de-Taillon
<b>Frédéric Tremblay, conseiller</b> Ville d'Alma	<b>Marie-Josée Larouche, mairesse</b> Municipalité de Labrecque
<b>Sylvie Beaumont, mairesse</b> Ville d'Alma	<b>Michel Claveau, maire</b> Municipalité d'Hébertville-Station
<b>Ginette Sirois, mairesse</b> Ville de Desbiens	

**Absences :**

<b>François Claveau, maire</b> Municipalité de Saint-Bruno	<b>Marc Laliberté, maire</b> Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot
<b>Alain Fortin, conseiller</b> Ville d'Alma	<b>Michel Bergeron, maire</b> Municipalité de Lamarche

Formant quorum sous la présidence de monsieur Louis Ouellet, préfet.

Étaient également présents Cynthia Tardif, directrice générale et greffière-trésorière, Alain Coudé, greffier-trésorier adjoint et Nathalie Audet, directrice du service d'aménagement.

Résolution 11727-03-2024

**FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ – ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023**

ATTENDU QU'en vertu des articles 14 et 40 de l'entente relative au Fonds Régions et Ruralité, volet 2 – soutien à la compétence de développement local et régional des MRC, la MRC doit produire et adopter un rapport d'activités concernant l'utilisation des sommes provenant de ce fonds pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023;

ATTENDU QUE ce rapport a été présenté au conseil de la MRC pour approbation;


POUR CES MOTIFS : Il est proposé par madame Sylvie Beaumont, appuyé de monsieur Laval Fortin;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'adopter le document mentionné dans le préambule de la présente résolution;

QUE la présente résolution de même que ledit rapport d'activités soient transmis à la direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et déposés sur le site Internet de la MRC.

ADOPTÉE

  
Louis Ouellet, préfet

  
Cynthia Tardif, directrice générale  
et greffière-trésorière

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

  
Cynthia Tardif, directrice  
générale et greffière-trésorière  
Alma, le 13 mars 2024